

Utopie – Ecole de musique à pédagogie active

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018 – 2021

Table des matières

Présentation de l'établissement	2
Introduction.....	3
Finalités poursuivies.....	4
Moyens mis en oeuvre	5
Outils et ressources utilisés.....	5
Valeurs et apprentissage.....	5
Evaluation.....	6
Le plaisir.....	6

Présentation de l'établissement

Établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique et expression corporelle indépendant de l'Enseignement Fédéral, l'école de musique UTopie est une Association Sans But Lucratif culturelle dont le but est de développer l'éveil, l'apprentissage et le sens musical et artistique de chaque individu, adulte ou enfant, par tous les moyens appropriés et en suivant une philosophie de pédagogie active.

L'Association regroupe 6 enseignants et un Conseil d'Administration formé de 3 personnes. Elle accueille une centaine d'élèves en musique et expression corporelle, sensibilise à l'art et la culture au travers d'ateliers variés, et développe un certain nombre de partenariats avec les acteurs culturels locaux. Implantée sur la commune de Schaerbeek, en région Bruxelloise, UTopie propose à la population une offre d'enseignement et de pratique artistique moderne et personnalisée, grâce à des méthodes inspirées de l'Ecole Nouvelle et de la pédagogie active, et à une gestion unifiée des ressources humaines et des moyens. La mise en place de cours particuliers à domicile partout à Bruxelles permet de renforcer l'idée d'un enseignement personnalisé et adapté à chacun.

Introduction

Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser notre projet éducatif et pédagogique en réalisant durant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Ce projet vise à promouvoir une conception particulière de la culture et de sa transmission, dans chacune des missions principales menées par notre école :

- Sensibilisation à l'art et à la culture : activités et/ou informations gratuites et accessibles à tous, lors d'événements publics ou privés
- Initiation : ateliers ponctuels organisés par Utopie ou par un tiers
- Enseignement : cours individuels ou collectifs, sur base régulière, durant l'année scolaire
- Pratique artistique : concerts, spectacles, retraites, stages...

Maintenir et développer la qualité et l'équité de notre offre est très important. Ceci se traduit par une recherche constante d'amélioration de l'accessibilité et appelle une stratégie d'information et de communication ainsi qu'une volonté de solidarité entre et avec les différents acteurs locaux de la culture et de l'éducation, ainsi que les commerçants dont l'activité est en rapport avec notre secteur.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires. Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

Finalités poursuivies

Evoluant indépendamment de l'enseignement fédéral et autres formations diplômantes, Utopie jouit d'une grande liberté concernant les finalités de son projet éducatif. Au-delà d'un simple établissement de loisir, nous mettons toutefois un point d'honneur à respecter les missions de l'enseignement artistique fixées par le décret du 2 juin 1998, à savoir :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur

Mais Utopie se veut une école non conventionnelle. A ces grands principes, nous ajoutons donc une dimension personnalisée de l'enseignement, adaptée à chaque élève et à ses objectifs propres. En ce sens, nous développons un projet d'éducation basé sur l'engagement, l'accomplissement et le dépassement de soi, l'esprit critique, la capacité d'étonnement, l'envie de découvrir, l'écoute et le partage, en tenant compte des différences pour en faire une source d'enrichissement culturel et humain.

Nous nous engageons à poursuivre les objectifs suivants :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves/apprenants, en mettant en avant ses qualités de façon constructive
- Amener tous les élèves/apprenants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences artistiques correspondant à leurs attentes
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation artistique

Moyens mis en œuvre

Utopie s'inspire des idées de grands pédagogues modernes tels que **Maria Montessori** (éducation sensorielle), **Célestin Freinet** (expression libre), **Ovide Decroly** (les centres d'intérêt de l'élève comme guide d'éducation) ou encore **Alexander Sutherland Neill** (rapport d'égalité entre apprenant et professeur).

Le **projet** de l'apprenant est au centre de nos méthodes éducatives. Élève et professeur travaillent main dans la main afin d'atteindre les objectifs fixés ensemble au début de la démarche, en mettant l'accent sur l'autonomie et la confiance mutuelle. Les critères d'évaluation seront clairement définis selon les attentes de l'élève : quantité de travail à fournir, compétences qui devront être mises en œuvre, résultat final attendu.

Les méthodes actives considèrent l'élève comme acteur de son apprentissage : il observe, questionne, associe, émet et vérifie des hypothèses et résout des problèmes. L'enseignant permet à l'élève de construire lui-même l'ensemble des savoirs et compétences à acquérir, notamment grâce à l'expérimentation, la manipulation ou encore l'expression et la réflexion.

Outils et ressources utilisés

Il est demandé aux élèves de se procurer un cahier et un classeur, qui permettront de référencier les différents supports et étapes de l'apprentissage. Les matières à revoir, les exercices et les évaluations ainsi que le savoir validé par l'enseignant se trouvent dans le cahier. Les partitions et feuilles photocopées sont rangées dans le classeur.

Les professeurs peuvent également conseiller l'achat de Méthodes d'apprentissage sous forme de livres, ou de recueils de partitions.

Dans le cadre des cours de musique, chaque élève doit être en possession de son propre instrument, en bon état de marche, idéalement accessible à tout moment et sans restriction. Les professeurs peuvent être consultés lors de l'achat/location d'un nouvel instrument auprès d'un magasin, partenaire ou non d'Utopie.

D'autres ressources sont utilisées pour favoriser l'autonomie des élèves, comme des modèles audio et/ou vidéo, des enregistrements de leurs prestations pour permettre l'auto-évaluation, et des applications et sites internet interactifs. Les élèves effectuent les différents exercices en fonction de leurs capacités et à leur propre rythme.

Valeurs et apprentissage

L'écoute et le partage sont deux valeurs particulièrement importantes grâce auxquelles élèves et professeurs sont en mesure de communiquer en respectant une bienveillance mutuelle. Ceci permet d'instaurer un climat de confiance et de sécurité, favorable à l'apprentissage.

Le rythme de chaque apprenant est respecté, et le rôle des enseignants est de permettre à chacun d'atteindre les objectifs fixés, via un chemin personnalisé.

La pédagogie active promeut l'apprentissage par essais et erreurs, où les erreurs sont constructives et le tâtonnement, respecté et encouragé. Benjamin Franklin disait : « Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends ». Les élèves apprennent de manière plus durable s'ils trouvent un sens à leurs apprentissages et parviennent à se dépasser. Ainsi, le rôle du professeur sera également de jauger les capacités de l'élève afin de lui proposer des défis qu'il pourra relever tout en lui procurant cette sensation d'accomplissement proche de celle de l'exploit sportif.

Evaluation

L'évaluation permet de donner des informations sur le degré d'acquisition des compétences par l'apprenant, et ce dans le but de souligner son évolution d'une part, et de mettre en place des stratégies de soutien et de remédiation pour les matières non acquises, d'autre part. En aucun cas l'erreur n'est sanctionnée, mais elle possède une valeur de diagnostic formatif.

Il est intéressant de noter que l'élève joue un rôle actif dans son évaluation, via l'élaboration de ses propres critères d'évaluation. Cela lui permet notamment de prendre conscience des exigences demandées et de son profil d'apprentissage, mais également de fixer des nouveaux objectifs et de réfléchir quant au statut de l'erreur.

S'il n'y a pas d'examen dans notre école, les élèves sont tout de même soumis aux évaluations externes dans le cas où leur but est d'intégrer une formation artistique diplômante. L'équipe enseignante prépare les élèves à ces épreuves de manière progressive, en travaillant par exemple sur les sujets des épreuves précédentes, mais aussi grâce à des exercices pratiques.

Le plaisir

L'art musical ou corporel, enseigné dans notre école, doit rester une source de plaisir avant tout, à la fois dans son apprentissage et dans sa pratique. Il nous paraît absurde d'imposer une approche préparatoire qui n'apporterait que peu de satisfaction en vue d'un plaisir ultérieur.